

# DEMOCRATIE LOCALE

« **R**ÉFORME administrative »... « Réforme électorale pour le renouvellement des conseils municipaux »... « Congrès des maires »... « Comité de défense des libertés locales »... Autant de sujets d'actualité où la vie municipale est à l'ordre du jour...

« Démocratie »... un mot-clé du langage politique... un mot qui peut retrouver un pouvoir attractif dès lors qu'il évoque au-delà du simple électorat occasionnel (mettre un bulletin dans l'urne tous les quatre ou six ans), une volonté d'information, de participation et de contrôle des citoyens à l'élaboration, à la définition d'objectifs, à la réalisation de tâches d'intérêt général.

La commune est sans doute le lieu où cette démocratie peut s'exercer le plus concrètement, où le citoyen peut être le plus directement associé aux affaires publiques. Sa gestion porte sur des questions qui ont une signification très précise pour la population ; le pouvoir n'y est pas lointain, il est

lui-même confronté à des réalités vivantes.

A côté du conseil municipal, organe de gestion, de nombreuses associations, organes d'expression des besoins, peuvent constituer des relais entre la population et le pouvoir municipal.

Ces groupements divers, que des habitants se sont librement donnés ont parfois une certaine vitalité. Ils sont, pour beaucoup, l'occasion d'y prendre des responsabilités, et, selon leurs possibilités et leur centre d'intérêt, d'y faire, « sur le tas », l'apprentissage d'une action collective.

Donner un contenu vivant à la démocratie locale, c'est associer au maximum la population à la vie et à l'administration communale en l'informant des problèmes qui se posent, en lui donnant des explications sur les décisions qui sont prises, en recréant dans les grandes villes des unités de vie sociale sur la base des quartiers, en consultant les groupements sur des projets qui relèvent de leurs compétences.

## Quand les habitants de Sceaux sont appelés à donner leur avis sur l'aménagement de leur ville

Les deux exemples que nous donnons ci-dessous montrent qu'il est possible de promouvoir une telle politique sur le plan communal.

S'appuyant avant tout sur des militants qui dans les divers secteurs de la vie locale expriment les besoins et aspirations populaires, le P.S.U., pour sa part, entend bien développer cette politique de renouveau démocratique à l'occasion des prochaines élections municipales.

Il s'agit ici d'une commune de la banlieue parisienne. Comme dans la plupart des agglomérations, on y trouve un ensemble de problèmes relatifs à l'aménagement.

Chaque jour, en moyenne, une famille nouvelle s'installe à Sceaux, qui compte aujourd'hui plus de vingt mille habitants, et dont la population a doublé en dix ans.

Un projet d'aménagement a été établi par les services d'urbanisme de la préfecture de la Seine et sur lequel le conseil municipal devra se prononcer prochainement. Ce sont là des problèmes qui intéressent très directement les habitants, et qui,

progressivement, peuvent avoir des répercussions très sensibles sur leurs conditions d'existence. Alors que, habituellement, ce genre de débat reste l'affaire de quelques spécialistes, qu'il ne fait l'objet d'aucune publicité, le groupe P.S.U. du conseil municipal (13 conseillers sur 27) a voulu le porter devant l'opinion. Des bureaux d'étude, il passe ainsi sur la place publique avant d'aboutir au conseil municipal qui aura à s'en saisir et à prendre position. Mais il est à penser qu'à la suite de cette initiative, la discussion au sein du conseil sera plus vive et plus réfléchie, forçant en quelque sorte les élus à une plus grande attention aux problèmes posés, d'autant que la population informée et consultée ne manquera pas de suivre avec un certain intérêt les solutions envisagées.

S'il appartient aux techniciens de présenter clairement les solutions possibles, s'il appartient aux élus de se prononcer, il n'en demeure pas moins que la population directement concernée par ces problèmes doit pouvoir donner un avis, et par là même être associée à l'aménagement du cadre de sa vie quotidienne.

Pour permettre à chacun d'exprimer son point de

vue. les treize conseillers P.S.U. ont distribué dix mille dépliants comprenant un questionnaire et le plan de la commune sur lequel sont portés les projets d'aménagement. Chaque question, qui porte sur un sujet limité, est numérotée de telle manière qu'on puisse retrouver facilement l'emplacement également numéroté sur la carte. Vingt et une questions sont ainsi posées, concernant la circulation, les transports, les parkings, les travaux de voirie, les opérations de rénovation, la construction d'H.L.M., l'équipement de groupes immobiliers, les écoles, l'affectation de terrains, la réalisation d'équipements sociaux, sanitaires, sportifs (avec les ordres d'urgence), les solutions envisageables en matière de fiscalité locale.

Toutes ces questions sont formulées avec précision, en faisant état des choix possibles. Elle s'adressent à toutes les catégories de la population (mal-logés, personnes âgées, commerçants, sportifs, jeunes, habitants de grands ensembles, parents d'élèves, mères de famille, etc.). Ceux-ci peuvent ainsi répondre aux questions qui les

touchent plus particulièrement.

Une dernière question est posée pour demander à l'intéressé s'il souhaite être informé des résultats de l'enquête et s'il désire participer à l'une des réunions sur l'un des aspects évoqués.

En effet, les réponses seront étudiées par des groupes de travail comprenant des conseillers municipaux, des représentants d'Associations locales, des personnalités compétentes de la commune, de simples citoyens et usagers, ainsi qu'un architecte et un urbaniste qui ont bien voulu apporter leur concours.

Un véritable contre-plan local sera ainsi élaboré démocratiquement, en tenant compte des choix exprimés et en précisant les ordres de priorité. Il appartiendra ensuite au conseil municipal de délibérer et de prendre des décisions, car c'est lui qui doit finalement faire le choix entre les diverses options présentées, en ayant une plus exacte connaissance des besoins exprimés, des avis et suggestions formulées par un grand nombre d'habitants.

## Quand dans un village la gestion est l'affaire de tous

Il s'agit ici d'une petite commune rurale de Maine-et-Loire. Un bourg, des fermes isolées alentour très dispersées, totalisant 625 habitants au recensement de 1962.

Les séances du conseil municipal sont précédées de commissions pour inventorier les besoins, étudier les projets, évaluer leurs incidences financières. C'est ainsi que douze commissions fonctionnent sur des questions diverses (logement, école, sport, activités économiques, fêtes, urbanisme, équipement culturel, apprentissage, etc.). Chacune d'elles est présidée par un conseiller municipal, car ici, à rencontre de ce qui se passe bien souvent, le maire s'efforce de démultiplier les responsabilités. Ces commissions sont composées d'élus mais aussi de membres d'organisations locales désignés par celles-ci. Au total, elles comprennent une centaine de personnes qui, à des degrés divers, suivant leurs spécialités, font bénéficier le conseil de leur expérience. C'est-à-dire que sur trois cent soixante électeurs, c'est plus d'un quart de la population active qui participe de façon permanente à l'élaboration du travail municipal. S'il n'y a pas de groupements susceptibles de représenter certaines catégories d'habitants concernées par un projet, on organise une réunion à leur intention en leur demandant de désigner leurs délégués aux commissions.

La réalisation, par exemple, d'un foyer culturel a été envisagée. Son étude a été confiée à une commission extramunicipale « Loisirs et Culture » comprenant des représentants d'associations sportives, familiales, de parents d'élèves, de jeunes. Dans un premier temps, chacun a apporté ses idées sur ce qu'il attendait d'un tel foyer. Un avant-projet

a été élaboré et soumis à la réflexion des organisations intéressées. Le conseil municipal pourra ensuite prendre une décision sur la base des propositions faites. De ce travail commun sortira l'association gestionnaire du foyer.

Signalons encore la formule qui est adoptée en matière d'étude du budget. A une réunion du conseil municipal, le maire donne tous les éléments et apporte toutes les précisions utiles (si on envisage telle dépense, cela représente telle charge d'imposition). Puis les commissions se réunissent pour mettre au point leurs projets et en fixer les répercussions financières. Elles les classent par ordre d'urgence et d'importance. A partir de toutes ces données, le conseil municipal, éclairé, fait les choix entre les diverses dépenses et les travaux à engager, en sachant l'effort fiscal qui sera demandé. Ces réunions préparatoires avant le vote du budget montrent bien, là encore, la volonté de donner aux élus tous les éléments d'information, les décisions n'intervenant qu'après plusieurs séances de travail. Un bulletin d'information rend compte des activités des associations et donne des précisions sur l'administration communale. Son comité de rédaction est composé d'élus et d'animateurs locaux.

Tous les ans, une assemblée communale, véritables états généraux de la commune, réunit tous les habitants. On y fait le compte rendu d'activité des organisations, le bilan de la gestion communale et la présentation des projets en cours ; chacun donne son avis, fait des propositions.

Quand on sait ce que peut avoir de rébarbatif une séance publique de conseil municipal, le peu de gens qui, dans nos villes, les suivent, on sera doute

étonné de savoir qu'ici, dans une commune de plus de six cents habitants (en y comprenant les enfants), c'est habituellement deux cent cinquante à trois cents personnes qui assistent et participent à cette assemblée.

Sans doute cette question a-t-elle un caractère un peu exceptionnel dû à une situation locale particulière : le nombre d'habitants (mais n'oublions pas qu'en France plus de 82 p. 100 des communes ont moins de mille habitants), un climat de solidarité, de relations humaines (mais ces liens ont été tissés avec le temps et il a fallu en réalité

beaucoup de patience et de ténacité pour en arriver là). Ce qui est particulièrement significatif, c'est que, dans ce village, les responsables ont eu la préoccupation constante, au travers des réalisations même les plus modestes, de confier des responsabilités, de mettre en valeur les aptitudes de chacun, de solliciter avis et suggestions, de susciter des initiatives, de créer un climat de solidarité, de favoriser tout ce qui contribuera à développer un courant de vie démocratique.

**R. Beaunez.**